

**CEB**

## **LA CEBSA fait appel aux ministres Collendavelloo et Callichurn**

**A**lois que les points litigieux les séparant seront entendus les 27 et 29 janvier prochains devant l'Employment Relations Tribunal (ERT), la CEBSA attend toujours les contre-propositions du CEB. Une situation que déplore le président du syndicat, Clency Bibi. Il lance un appel au Premier ministre adjoint et ministre des Utilités publiques, Ivan Collendavelloo, et au ministre du Travail, du Développement

des ressources humaines et de la Formation pour contraindre le management de cet organisme à soumettre ce document aux dirigeants syndicaux.

Clency Bibi avance que la direction du CEB aurait dû remettre une copie de ses contre-propositions en novembre dernier. Ce qui n'a pas été fait car il fallait attendre la constitution d'un nouveau conseil d'administration suivant les élections générales. D'où la décision

de l'ERT, dit-il, d'accorder un délai jusqu'au 15 décembre dernier pour le faire. Il qualifie cette situation de regrettable, d'autant plus que ce retard porte préjudice aux dirigeants syndicaux qui auront un temps limité pour étudier les contre-propositions de la direction avant les audiences des 27 et 29 janvier prochains devant l'ERT. Il estime aussi que cette situation entrave les bonnes relations industrielles au sein de cet organisme.